



HAL
open science

L'Intelligence territoriale dans le champ des sciences de l'information et de la communication

Philippe Dumas

► **To cite this version:**

Philippe Dumas. L'Intelligence territoriale dans le champ des sciences de l'information et de la communication. 2011. sic_00808096

HAL Id: sic_00808096

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00808096

Preprint submitted on 4 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'INTELLIGENCE TERRITORIALE DANS LE CHAMP DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Philippe Dumas

Université du Sud Toulon Var

France

dumas@univ-tln.fr

Résumé

Le discours francophone en sciences de l'information - communication se réfugie souvent dans la glose sur la complexité, le constructivisme ou la sémiotique. Un des intérêts des travaux récents est précisément d'être parti de la complexité comme un a priori catégorique et d'en avoir exploré les modalités de ses manifestations dans le champ territorial. Par exemple, le cas du « projet d'extension portuaire de Bastia » traité par Julien Angelini, conduit à la constatation que le « débat public est l'émergence de l'intelligence territoriale. » L'expression « intelligence territoriale », toute approximative et polysémique qu'elle puisse paraître révèle ainsi sa puissance. C'est l'association de l'intelligence, sous toutes ses formes, avec l'appartenance à un territoire, lui aussi sous toutes ses formes.

La mise en pratique d'une approche en intelligence territoriale peut être caractérisée par « une étude compréhensive, qualitative, factuelle, présentant des caractéristiques de l'observation participante et fondée essentiellement sur une collecte de traces tangibles de la production d'informations » comme dans le projet d'extension portuaire de Bastia. Une autre étude sur la participation des citoyens bordelais aux micro-décisions d'implantation du tramway est encore une illustration de la mise en œuvre de la démocratie participative comme outil de communication dans un projet de développement territorial.

Le présent papier se propose de confronter les apports conceptuels des sciences de l'information – communication avec des études de terrain pour situer les enjeux de l'intelligence territoriale et les questionnements qu'elle soulève au carrefour de la géographie, de l'anthropologie, de l'histoire, de l'économie, de la sociologie et de la politique. Dans tous ces champs du savoir on retrouve les problématiques classiques des sciences de l'information - communication : comment créer la relation, donc la confiance, faciliter l'accès aux données, faire circuler l'information, communiquer et interagir.

Mots-clés : information, communication, confiance, démocratie, participation

Abstract

The French-speaking discourse in the sciences of the Information - Communication often takes refuge in the gloss on the complexity, constructivism or semiotics. One of the interests of the recent works is precisely to have taken complexity as an a priori categorical and to have investigated the modalities of its appearances in the territorial field. For example, the case of the " Bastia harbor extension project " treated by Julien Angelini, leads to the observation that " public debate *is* the emergence of the territorial intelligence. " The expression " territorial intelligence ", however fuzzy and polysemous it may appear reveals here its power. It is the association of intelligence, under all its forms, with belonging to a territory, under all its forms too.

The application of an approach in territorial intelligence can be epitomized as " a comprehensive, qualitative, factual study, presenting characteristics of participating observation and essentially based on a collection of tangible traces of the production of information ", in the case of Bastia. Another

study on citizens' participation of Bordeaux in the micro-decisions of setting-up of the streetcar is one more illustration of the implementation of the participative democracy as communication tool in a project of territorial development.

This paper aims at confronting the conceptual contributions of the sciences of Information - Communication with field studies to situate the issues of territorial intelligence and the questionings that it raises at the crossroads of geography, anthropology, history, economics, sociology and politics. In all these fields of knowledge we find the classic problems of the sciences of Information - Communication: how to create the relationship, thus the trust, to facilitate access to data, to share information, to communicate and to interact.

Keywords: information, communication, trust, democracy, participation

INTRODUCTION

L'intelligence territoriale s'est développée sur la base épistémologique de la *recherche action* principalement en France, en Espagne, en Belgique et en Italie, avant d'essaimer en Europe de l'Est, puis du Nord. Elle a maintenant une résonance mondiale avec l'entrée en jeu de l'Amérique Latine (Argentine, Brésil, Venezuela notamment), du Canada et des États Unis. Dans ce contexte de stimulation internationale, le travail réalisé en entre les Universités du Sud-Toulon-Var et de Corte est un des premiers à avoir poussé la théorisation d'un modèle de développement territorial par son intégration multiforme dans les champs de l'information, de la communication et de l'anthropologie. Les derniers travaux doctoraux sont une contribution significative au renforcement idéologique et méthodologique de l'intelligence territoriale, tout comme ils valident la pertinence d'une approche originale et essentiellement pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales.

On peut se poser des questions sur l'expression « intelligence territoriale » : qu'entend-on par « intelligence », par « territoriale », par l'association même de ces deux mots ? Plutôt que de commencer par rechercher une, ou des définitions généralement acceptables¹, nous suggérons de nous poser les questions pratiques qui assaillent tout penseur ou décideur concerné par un territoire : Pourquoi certains territoires sont-ils plus riches que d'autres ? Pourquoi certains territoires sont-ils plus créatifs ? Pourquoi les gens sont-ils plus heureux dans certains lieux ? Et les questions symétriques, Pourquoi certains territoires « ne s'en sortent pas » ? Y a-t-il une recette pour la réussite territoriale ? Et finalement : Qu'est un territoire ?

La présente communication vise à rechercher quelques éclairages pour répondre à ces questions. Le postulat de départ est qu'un territoire est un objet complexe, flou, évolutif et multiple au sens de la théorie de la complexité d'Edgard Morin (2005). Une première conséquence est que la connaissance et l'action sur un territoire relève de l'ensemble des sciences humaines et qu'aucune d'entre elles ne peut seule épuiser le sujet. Mais parmi elles, les sciences de l'information - communication² (abrégées en « Sic ») ont par leur essence transversale un rôle majeur à jouer dans une « intelligence territoriale ».

Nous allons développer cette réflexion en trois parties. D'abord avec un bref positionnement épistémologique des Sic dans l'ensemble des sciences humaines ; ensuite avec une déconstruction - démonstration de quelques cas reconnus de développement territorial ; puis une proposition méthodologique de principes de mise en œuvre d'une approche par l'intelligence territoriale.

LES SCIENCES DE L'INFORMATION – COMMUNICATION FACE À LA PROBLÉMATIQUE DE L'INTELLIGENCE TERRITORIALE

Connaître et comprendre –fonctions génériques de l'intelligence- les enjeux de l'action territoriale sont pris en charge par de nombreuses disciplines scientifiques, dont les plus évidentes sont la géographie, l'anthropologie, l'histoire, l'économie, la sociologie et la politique, sans que cette liste soit exhaustive ou définitive. Les sciences de l'information – communication interviennent plus tardivement dans la prise de conscience des enjeux du territoire en raison de leur création récente d'une part, mais surtout en raison des limites auxquelles arrivent tous les spécialistes de chaque discipline dans la mise en œuvre de leurs modèles théoriques : en fin de leurs analyses, ils butent toujours sur des phénomènes communicationnels. L'information et la communication apparaissent alors comme un horizon dans l'approche d'intelligence territoriale. Il est intéressant que ce phénomène ait été plus perçu dans la culture francophone que dans l'anglophone. Une explication est l'originalité française que représente le champ disciplinaire de l'information – communication. Le monde anglophone (et ses variantes mondialisées) a tendance à distinguer l'information de la communication. La science de l'information recouvre ce que l'on a coutume de trouver dans *Information science*, et aussi *Library Science*, *Documentation*, *Public Relations*, des parties de *computer and cognitive sciences* ; tandis que la science de la communication (stricto sensu, *Communication Science*) coïnciderait plutôt avec *Media studies*, *Cultural studies*, *Gender studies*, *Semiotics*, etc. Cette dichotomie entre des visions si

¹ Projet majeur de l'équipe de chercheurs et de praticiens réunis dans le réseau (Enti, 2008).

² Le syntagme *information – communication* entend signifier l'indéfectibilité du lien entre information et communication, au-delà de la seule conjonction de coordination.

évidemment liées conduit à ne pas poser le problème dans sa globalité. L'observation immédiate indique qu'il n'est pas de communication sans information, ni d'information sans une communication qui la fait connaître. De plus la distinction est parfois difficile tant les frontières sont floues. Pour donner un exemple, prenons une assemblée délibérative qui doit décider de l'implantation d'un équipement de santé publique. Ce type de décision est fondé sur des données, obtenues par une enquête et par interrogation de bases de données (en appliquant par exemple la méthode *Catalyse*³). Mais il suffit de voir les débats que suscite l'interprétation de ces données pour comprendre que le sens qu'elles prennent est introduit par la communication (dialectique de conflit et de consensus) entre les parties prenantes. Donc nous nous ferons l'avocat de ce principe de l'indissociabilité entre information et communication (Gallezot, Boutin, & Dumas, 2006, p. 2). Il faut noter que la dispute sur la dissociation entre information et communication n'épargne pas la France où elle est loin d'être finie malgré quarante ans d'existence de la discipline commune.

Ce parti pris fut celui des fondateurs de la discipline des *sciences de l'information et de la communication*, comme elles étaient classiquement dénommées. Bien que les racines d'une telle science remontent à l'antiquité, celle-ci s'est imposée sous la pression des évolutions techniques du XX^e siècle : radio, télévision, informatique, internet, convergence numérique. C'est ainsi qu'en France a émergé dans les années 1970 une association de penseurs et d'acteurs qui ont abouti à la création d'une section disciplinaire au sein de l'université (dite, la 71^e section) donnant une reconnaissance institutionnelle au concept de recherche en information et communication. Ces fondateurs venaient des champs professionnels qui associent ces deux notions : la documentation et l'information scientifique pour Jean Meyriat, le journalisme et la vie politique pour Robert Escarpit, la sémiologie et les médias pour Roland Barthes, pour ne citer que les plus représentatifs (voir Robert Bouré, 2002). Comme souvent, l'originalité de cette position épistémologique à la française présente des avantages et des inconvénients. Parmi les avantages, il y a celui d'une meilleure compréhension et théorisation des phénomènes par des experts et des chercheurs qui embrassent le large spectre du champ. Parmi les inconvénients, il y a la difficulté de communication avec la sphère anglo-saxonne, donc mondiale, et un certain isolement de la recherche et de la pensée francophones. Notre projet est de faire de cette cohabitation entre traditions francophone et anglophone une source de richesse et de créativité. Cette explication vise à améliorer la compréhension de chaque partie.

Depuis leur création, les sciences de l'information – communication ont soit importé des concepts des disciplines connexes soit formulé de nouveaux concepts ; mais l'intérêt est qu'elles ont contribué à en faire un corpus relativement cohérent, évidemment toujours inachevé, mais utile au chercheur comme au praticien pour élucider les paradoxes et les énigmes de la vie d'un territoire, qui répétons-le est intrinsèquement un objet complexe, flou et controversé. Le même constat peut être fait à propos de la méthodologie en Sic. Nous allons évoquer ces deux aspects successivement, sans nous attarder à les justifier ni en fournir les origines. Les définitions sont largement disponibles sur l'internet.

Les grands paradigmes dans lesquels s'ancrent les Sic sont d'une part les théories mécanistes et utilitaristes du comportement humain (et animal) héritées du XIX^e siècle positiviste, principalement autour des théories de l'information et d'autre part les apports de la sociologie, de la psychologie, de la médecine dans la systémique des communications comme dit Serge Mucchielli (2006), les deux courants étant coiffés par une considération pour les signes et les langages. Ainsi les concepts intégrés par les Sic et qui nous concernent ici sont essentiellement : le principe systémique qui veut que les phénomènes ne soient pas isolés, mais aussi que l'approche limitée du cerveau humain contraint à un cadrage ; le principe de la causalité circulaire (par opposition à la linéaire) qui veut que les systèmes vivants se reforment continuellement, tout en restant eux-mêmes selon le principe homéostatique ; la présence d'un feed-back qui crée des relations dialectiques (avec un va-et-vient) ; le principe de la qualité de la relation qui influe sur celle de la communication dans un phénomène dit « phatique » ; la notion d'espace public qui met en communication ouverte une communauté ; la multidimension de la communication fondée sur une infinité de signes et/ou signaux, ainsi que la nature contingente –i.e.

³ *Catalyse*, est typiquement l'outil de mise en œuvre d'une dynamique info-communicationnelle dans le développement territorial. Il a été développé dans le réseau Enti : http://www.territorial-intelligence.eu/catalyse/?page_id=10&lang=fr

liée au contexte- de l'information ; enfin les notions de médiation et de médiatisation qui prennent un relief particulier avec l'irruption des techniques, du cyberspace et de la virtualité.

Les méthodes en Sic sont aussi diverses que les emprunts épistémologiques. Des sciences de la nature aux sciences sociales, tout emprunt est justifié sous double contrainte : qu'il soit finalisé et qu'il soit précisément explicité (dans un protocole détaillé et vérifiable). Deux modalités méthodologiques semblent actuellement dominer les usages en Sic : l'observation participante et la médiologie. L'observation participante est une méthode précise et bien documentée qui vise à connaître le fonctionnement d'un territoire de l'intérieur, en s'immergeant dedans. Elle n'est pas le traitement approximatif du survol d'un lieu qui est souvent annoncé sous ce titre pseudo scientifique. De façon complémentaire, la méthode médiologique regroupe pour nous l'ensemble des techniques de recherche de traces. Pour Julien Angelini, (2010, p. 55), « elle est basée sur l'observation et l'investigation, sur l'étonnement et même peut-être sur une forme de naïveté » et en employant le langage imagé de Régis Debray (1991, p. 61) nous dirons que « un bon médiologue est un chien. Il met son orgueil à regarder par terre, à renifler dans les coins. »

Ce survol va nous permettre d'illustrer notre propos par un exemple de problématique d'intelligence territoriale et de la façon de l'aborder avec les lunettes des sciences de l'information – communication.

CAS DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL VUS AU TRAVERS DES SIC

Examinons deux cas de démarche que nous pouvons qualifier d'intelligence territoriale. Ces cas ont été étudiés par des chercheurs dans le cadre de leur thèse de doctorat en sciences de l'information – communication.

Le premier est une recherche sur la façon dont les parties prenantes sont associées dans un projet d'envergure et donnant lieu à contestation, l'extension du port de Bastia (Corse, France) dans une zone fragile, où notamment l'environnement marin est protégé. Le processus analysé est celui du Débat Public tel qu'il a été imposé par une loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. Pour la résumer, reprenons quelques paragraphes :

« La Commission nationale du débat public, autorité administrative indépendante, est chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics et des personnes privées, relevant de catégories d'opérations dont la liste est fixée par décret en Conseil d'Etat, dès lors qu'ils présentent de forts enjeux socio-économiques ou ont des impacts significatifs sur l'environnement ou l'aménagement du territoire.

La participation du public peut prendre la forme d'un débat public. Celui-ci porte sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques principales du projet.

La participation du public est assurée pendant toute la phase d'élaboration d'un projet, depuis l'engagement des études préliminaires jusqu'à la clôture de l'enquête publique [...].

En outre, la Commission nationale du débat public veille au respect de bonnes conditions d'information du public durant la phase de réalisation des projets dont elle a été saisie jusqu'à la réception des équipements et travaux.

Elle conseille à leur demande les autorités compétentes et tout maître d'ouvrage sur toute question relative à la concertation avec le public tout au long de l'élaboration d'un projet.

La Commission nationale du débat public a également pour mission d'émettre tous avis et recommandations à caractère général ou méthodologique de nature à favoriser et développer la concertation avec le public.

La Commission nationale du débat public et les commissions particulières ne se prononcent pas sur le fonds des projets qui leurs sont soumis »

L'existence de cette loi traduit en soi un phénomène de société par la prise en compte des enjeux non techniques des grands travaux d'infrastructure et par l'incitation aux collectivités locales de mettre en

pratique une idée peu orthodoxe pour les juristes, la participation des citoyens aux décisions publiques.

Pour autant que le projet soit louable, et apparemment en conformité avec l'esprit de l'intelligence territoriale, il n'en est pas moins fortement contesté dans son application, car il est entaché du soupçon que, venant d'en-haut –*top-down*- il n'est qu'une manœuvre pour faire avaliser des décisions déjà prises et partisans. Isabelle Paillart et Hélène Romeyer (Paillart & Romeyer, 2010, p. 1) l'interprètent ainsi :

« Les débats font donc partie de la panoplie d'actions que les pouvoirs locaux mobilisent pour de nombreuses raisons : neutraliser des oppositions, anticiper les conflits, préparer les individus à une prise de décision aux enjeux particuliers... Les limites et même les contradictions de ces opérations de démocratie locale ont été bien mises en évidence :

- *contradiction entre la volonté de promouvoir la participation des individus à des projets collectifs et la dimension close de la prise de décision,*
- *faible émergence d'une "contre information" face aux documents produits par les institutions locales,*
- *imposition d'un dispositif par les pouvoirs en place et absence de négociation avec les habitants ou leurs représentants des règles du jeu,*
- *construction de la figure de "l'habitant » et de public sans prises en compte des différentes médiations locales (presse, associations, organisations) »*

Entre ces deux visions du Débat Public, le chercheur en Sic a voulu voir comment cela se passait sur le terrain qu'il avait choisi. Il a utilisé l'approche médiologique pour suivre –tracer- tous les signes de déroulement du Débat Public sur tous les supports imaginables : la presse, la radio, le web, les blogs, les affiches, les « brèves de comptoir », les notes officielles et officieuses, etc. ainsi que de nombreux témoignages dans des entretiens semi-directifs en profondeur. Trois hypothèses relatives aux processus info-communicationnels furent testées :

- Échange de l'information.
- Confiance en l'information
- Création de réseaux appropriés et transferts de compétences.

Les résultats sont mitigés, mais indiquent que le Débat Public n'est pas qu'un outil de manipulation des populations par les classes dirigeantes. Comme le dit Julien (Angelini, 2010, p. 251)

« Nous pensons que la première hypothèse de la territorialité⁴ est clairement validée. En effet, il est manifeste que les parties prenantes du débat ont abondamment échangé de l'information dans un système identifié et délimité. La seconde⁵ semble également validée. On pourrait croire que ce n'est pas le cas si l'on considère que les discussions reviennent à mettre en cause la validité des arguments. Mais nous pensons que l'information reçue est créditée dans la mesure où les réponses constantes et réciproques sont la preuve de la réception et de la relance de l'échange dans une logique circulaire de feed-back. La troisième⁶ pourrait être plus nuancée. Elle n'est pas remplie de manière objective car au terme de notre enquête nous remarquons que les visions sont toujours très opposées et les instances de formulation partagée du projet territorial sont inexistantes, sauf entre acteurs du même bord. Cependant, nous pourrions avancer dans une vision complexe de ce phénomène, que l'ensemble de l'information produite peut profiter à chacun et élargir la vision de tous. En effet, les réseaux d'échanges entre tous ces acteurs préexistent au débat sur le port de Bastia et les acteurs concernés les utilisent continuellement. Si nous ne pouvons pas parler de réelle construction commune, nous pensons que ces échanges permanents permettent le transfert des

⁴ Les acteurs échangent de l'information.

⁵ Ils accordent du crédit à l'information reçue.

⁶ Le processus de communication ainsi engagé, les acteurs établissent les réseaux appropriés et transfèrent leurs compétences.

compétences. La décision de nommer un comité scientifique indépendant et de relancer les études d'impacts écologiques sont le résultat des débats contradictoires sur les paramètres des premières expertises présentées dans les documents du débat public.

La discussion sur ces hypothèses permet de donner une assise à la circulation de l'information. Nous pouvons affirmer que les parties prenantes ont acquis un niveau de connaissance mutuelle du débat permettant un certain équilibre du rapport de force. Il semble que les dimensions écologiques et financières du projet feront l'objet de discussions très délicates à l'assemblée de Corse. Masi il y a un paramètre que notre étude ne nous a permis d'appréhender que de manière partielle. Il s'agit du positionnement et de la réaction de la population bastiaise. Nous avons été très surpris à travers l'ensemble de nos rencontres sur le terrain, de la part importante de citoyens bastiais ayant à peine entendu parler d'un port à la Carbonite. Dans ce cas là, les réactions sont souvent basées sur des représentations superficielles mettant en exergue l'ignorance des données produites sur le sujet. Nous notons toutefois une tendance assez générale à la méfiance quant au résultat visuel et pratique de l'ouvrage, en termes de vie quotidienne. »

Le deuxième cas que nous avons sélectionné concerne la mise en place d'un dispositif de « micro-représentativité » pour accompagner le développement urbain. Bordeaux a vécu une transformation considérable dans les années 1990-2000 qui a notamment conduit à l'installation d'un réseau de tramway. Les grandes décisions d'infrastructures étant prises, la municipalité consciente de la nuisance qu'occasionnaient tous ces travaux a voulu associer les citoyens en tant que co-acteurs du changement sans se dissimuler les difficultés de l'exercice : à la défiance des élus qui voient leur prérogatives discutées dans la rue, s'ajoute le repli individualiste et égoïste du « quasiment plus citoyen », mais consommateur passif. Jean-Philippe Gardère (2006) a orchestré la mise en place de comité d'usagers pour peaufiner les décisions d'implantation du tramway. Il a appliqué une forme d'observation participante pour décrire cette « *gestion de la différence entre les enjeux du maître d'ouvrage (l'élue), du maître d'oeuvre (les services techniques) et du maître d'usage (le citoyen, riverain)* » (Gardère, 2006, p. 11) qui caractérise une approche différente de la vision technicienne de la gestion d'un projet.

« Parler de micro-représentativité, c'est prendre en considération le caractère opératoire et organisationnel du pilotage d'un projet urbain où la communication et la concertation jouent un rôle déterminant. Cette caractéristique est un élément significatif de la micro-représentativité ici proposée. La rupture avec le modèle de communication descendante, souvent assimilé à l'Administration, contribue à la rénovation des politiques urbaines et des modes démocratiques émergents. Trois types d'informations sont alors convoqués dans l'espace urbain :

L'information portée par la Ville qui est un facteur d'influence sur les représentations et les formes d'appropriation des projets par les riverains ;

L'information média, celle de la Ville. Elle est relayée par les politiques, relayée par le service communication de la Ville et diffusée sur divers supports médiatiques ;

L'information qui résulte d'une lecture individuelle de la Ville. Il s'agit de celle du citoyen qui circule au gré des parcours de vie dans la Ville et se complètent des deux précédentes natures d'informations. La cohabitation de ces espaces informationnels s'envisage avec des marges d'autonomie possibles. Les interactions ne sont pas nécessaires entre les trois axes, mais une circulation de l'information est tout de même requise entre deux au minimum, pour établir des passerelles entre les domaines. »

Par son étude, Jean-Philippe Gardère a d'abord prouvé que le concept de micro-représentativité était viable, que, ici encore, il favorisait la circulation et l'échange d'information et qu'il allait à la rencontre du bottom-up et du top-down. Mais il n'est ni évident ni, surtout, permanent. Il est particulièrement confronté à la prépondérance des intérêts particuliers, comme dans le syndrome du *Nimby*⁷, ou au refus de la concertation locale assimilée à une manipulation, quand ce n'est pas

⁷ Nimby = acronyme de « not in my backyard », c'est-à-dire « D'accord pour un équipement, mais pas dans mon jardin ! »

l'existence d'une micro-identité locale qui est perçue comme étant en danger. Jean-Philippe Gardère propose d'amender le modèle initial de comité de quartier fondé sur le volontariat en « bureaux de micro-représentativité » élus pour médier la relation avec les instances représentatives habituelles. Il conclut que « *la micro-représentativité, par son organisation et sa composition, a un rôle de catalyseur. Elle permet de développer une autre forme du capital social au sein de groupes territoriaux en insufflant à ses participants un regain de sens civique. Elle ambitionne une forme de démocratie apte à ordonner et à rendre plus efficace l'utilisation du capital social des individus au sein d'une structure locale.* » (Gardère, 2006, p. 256).

PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE

Des différentes études qui ont été menées notamment par les équipes du projet Enti, on peut tirer un certain nombre de règles de conduite d'un projet AVEC une démarche d'intelligence territoriale.

Nous avons constaté que si l'on ne peut trouver une définition générale de l'intelligence territoriale, on commence cependant à savoir ce dont on parle.

En premier, nous sommes en mesure de lister l'ensemble des fonctions (au sens de l'analyse de la valeur) qui font qu'un « territoire » est intelligent. Elles impliquent au niveau de la communauté territoriale de :

- Comprendre (les enjeux)
- Connaître (le contexte, l'environnement)
- Se connaître (les acteurs, les parties prenantes, les points forts, les points faibles)
- Échanger (les informations sur la base de la confiance réciproque)
- Protéger (les parties prenantes)
- Partager (les ressources communes, et privées si besoin)
- Agir et même pro-agir (pour transformer, adapter, conquérir)

En second, il faut créer les conditions sociétales et culturelles pour que les acteurs aient un comportement territorialement intelligent, au nombre desquelles figurent :

- La confiance et prédictibilité des comportements
- La prise en compte de la temporalité
- La disponibilité à la réception de l'information
- La perception de l'environnement
- L'inclusion dans le développement durable
- La reconnaissance de la culture
- La participation citoyenne (parties prenantes, démocratie représentative vs. directe)
- La volonté
- L'identité qui rapproche et uniformise et les différences qui individualisent

En troisième, il faut être conscient que ni le territoire ni les acteurs ne sont des entités unidimensionnelles. Il y a les dimensions de

- L'individu : physique, rationnel, désirant, émotionnel, chargé d'affects

- Du territoire : physique, politique, administratif, rêvé, désiré, possible
- Des relations : conflictuelles, intéressées, myopes, mais aussi, empathiques

Enfin la difficile question de la démocratie participative, toujours plus actuelle en ces temps de défiance et de crise de la représentation :

- « La démocratie, c'est beaucoup plus que les élections et le gouvernement par la majorité: c'est un type de moeurs, de vertu, de scrupule, de sens civique, de respect de l'adversaire, c'est un code moral » (Mendès-France, 1976, p. 9)
- La participation c'est le mouvement par la base.

Face à l'intelligence stratégique (qui est aussi appelée intelligence économique), l'intelligence territoriale se situe à la rencontre d'une dialectique « top-down » et « bottom-up » (descendante et ascendante) comme l'illustre la figure 1.

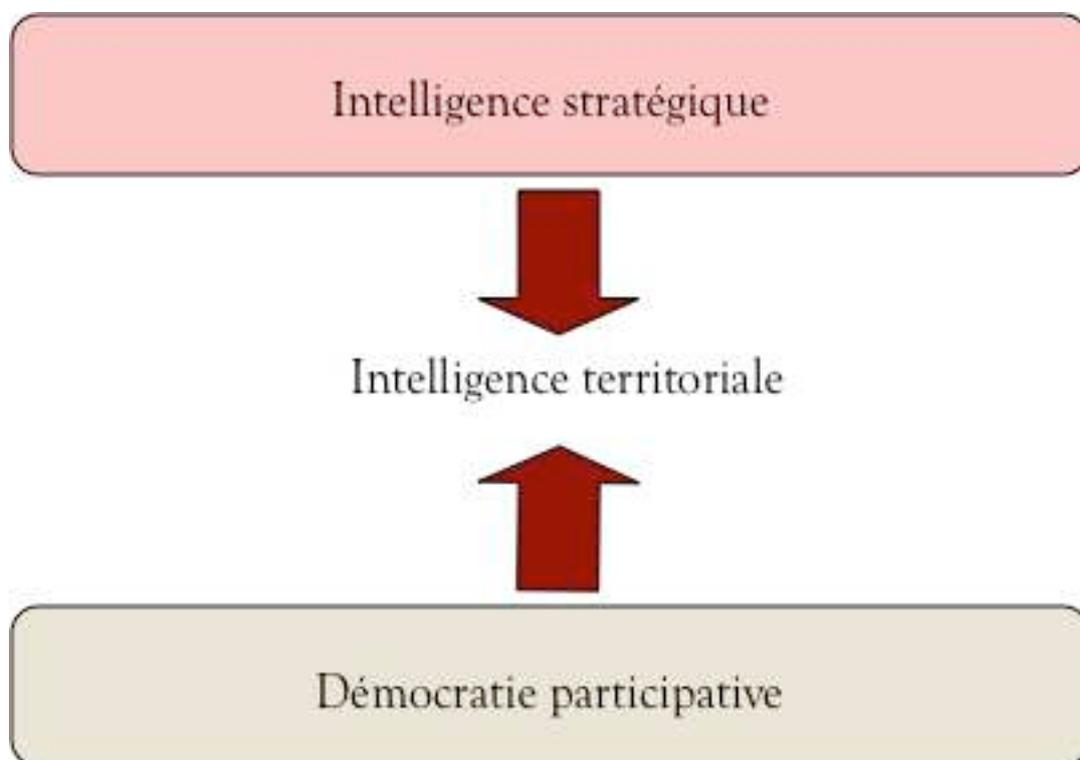


Figure 1 : l'intelligence territoriale dans une dialectique top-down et bottom-up

L'intelligence territoriale serait-elle une utopie moderne ?

- « L'utopie est à l'horizon ! Je m'en approche de deux pas, elle s'éloigne de deux pas. Je fais dix pas de plus, et l'horizon s'éloigne de dix pas. Peu importe combien de temps je marche, je ne m'y rendrai jamais. Alors, à quoi peut-elle bien servir, l'utopie ? Eh bien, elle sert à cela : À marcher⁸ ».

⁸ Traduction libre de Galéano, 1993, par Ferrer, 1997, cité par Cynthia Eid dans sa thèse (Eid, 2010, p. 2)

CONCLUSION

Intelligence territoriale n'est pas une expression magique qui résout tous les problèmes du développement territorial. Elle ne propose pas une méthode de connaissance ni d'action. Mais elle est utile pour caractériser une « approche » holiste et systémique d'un phénomène complexe. Plutôt que des recettes, il faut y chercher des principes et une démarche globale. Quelques principes sont fondamentaux, quelques autres sont contingents au contexte de l'intervention sur le territoire. Les principes clés en dehors desquels on ne peut pas parler d'intelligence territoriale sont ceux de démocratie, de respect de l'autre et de l'environnement, de rencontre des idées et des acteurs dans des dialectiques simultanément ascendante et descendante, bottom-up et top-down.

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

- Angelini, J. (2010). De la complexité de l'intégration des acteurs dans le développement local : approche par l'intelligence territoriale. Le cas du projet d'extension portuaire de Bastia. Corse.
- Boure, R. (2002). Les origines des sciences de l'information et de la communication: regards croisés. Presses Univ. Septentrion.
- Debray, R. (1991). Cours de médiologie générale. Gallimard.
- Eid, C. (2010). Le numérique et l'interculturel: vers des usages émergents dans la pratique d'apprentissage/enseignement des langues au Liban. Valenciennes.
- Enti. (2008). European Network for Territorial Intelligence. Consulté de <http://www.intelligence-territoriale.eu/index.php/fre/>
- Gallezot, G., Boutin, E., & Dumas, P. (2006). Les Sciences de l'Information ET de la Communication : une problématique du « et ». XVe Congrès SFSIC, Bordeaux, Mai 2006. SFSIC. Consulté de http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00076753/en/
- Gardère, J.-P. (2006). Démocratie participative et communication de proximité en aménagement urbain. Bordeaux 3.
- Mendès-France, P. (1976). L'homme d'Etat et le pouvoir. La vérité guidait leur pas, Témoins. Paris: Gallimard, Coll. Témoins.
- Morin, E. (2005). Introduction à la pensée complexe ([Nouv. éd.]). Seuil.
- Mucchielli, A. (2006). Les sciences de l'information et de la communication (4^e éd.). Hachette Supérieur.
- Paillart, I., & Romeyer, H. (2010). Les débats publics autour des questions de sciences et de techniques et leur dimension communicationnelle. Les enjeux de l'information et de la communication. Consulté de http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2009-dossier/PaillartRomeyer/index.php